

20 oct 2021 -13:31

Discours du Premier ministre prononcé lors de la Commémoration des 25 ans de la Marche blanche

Lire l'intégralité du discours prononcé par le Premier ministre lors de la Commémoration des 25 ans de la Marche blanche.

Majesté,
Mesdames et messieurs,

"N'oublions jamais les ténèbres du passé que nous laissons derrière nous. Pas pour nous y enchaîner, mais pour garder le souvenir du chemin parcouru, de tout ce que nous avons accompli."

Ce sont les propos de Nelson Mandela. Des mots qui traduisent bien les sentiments qui animent de nombreuses personnes présentes ici avec nous aujourd'hui.

Avant tout, des sentiments d'injustice, d'incompréhension, de sidération face aux événements effroyables qui nous ont secoués au cours de l'été 1996.

Les « ténèbres du passé », selon les mots de Mandela, qui 25 ans plus tard ne laissent toujours personne indemne. Mais aujourd'hui, nous sommes aussi – et surtout – réunis pour rappeler le chemin parcouru et le travail accompli.

Car, outre ces ténèbres, en plus de l'horreur et du manque, de la colère et de la tristesse, nous sommes également présents ici pour commémorer la grandeur.

La grandeur de 300.000 personnes rassemblées lors d'une manifestation qui fut l'une des plus importantes que notre pays ait jamais connues. Un appel serein à une justice plus efficace et à une meilleure protection de nos enfants.

Mais aussi et surtout : la grandeur des parents des enfants disparus et assassinés.

Au moment où tout vous avait été pris, vous avez fait preuve d'une force incommensurable.

Vous avez fait comprendre à notre société et à nos institutions que les enfants attendent plus de nous. Vous l'avez fait d'une manière qui aujourd'hui encore force le respect.

Commémorer aujourd'hui les 25 ans de la Marche blanche, c'est pour moi avant tout rendre hommage à votre grandeur, la grandeur de parents qui ont dû supporter le pire de ce qui peut arriver à des parents.

Votre attitude sereine, digne et courageuse tel le battement d'ailes d'un papillon. Discret et silencieux. Mais avec quel impact ! Ce 20 octobre 1996 a été le point de départ d'un profond changement du système.

Child Focus a vu le jour.
Une vaste réforme de la police a été conduite.

Des tribunaux d'application des peines indépendants ont été mis en place.
La parquet fédéral a été créé, tout comme l'ont été les maisons de justice et des services d'aide aux victimes.

Les victimes ont obtenu plus de droits.

Et les abus sexuels sont enfin devenus un thème majeur.

Pas seulement dans notre pays mais bien au-delà de nos frontières.

Enfin, ce n'était plus un tabou, quelque chose à dissimuler. Et comme souvent, ce fut le premier pas indispensable pour mettre les choses en marche.

Des années plus tard encore, c'est ce qui donnerait aux gens le courage de rendre leur histoire publique et de chercher la guérison et la justice pour eux-mêmes et pour leur entourage.

Quiconque dresse aujourd'hui la liste complète des changements peut à peine en saisir l'ampleur et comprend que la Marche blanche a été l'un des moments charnières les plus marquants de notre Histoire belge récente.

Mais l'Histoire n'est jamais finie. Le travail n'est jamais achevé.

Malgré tous ces changements positifs, nous devons continuer à œuvrer pour une meilleure protection de nos enfants tous les jours.

Car de nouveaux dangers nous guettent, notamment dans le nouveau monde en ligne. Dans ce domaine-là *également*, la crise du corona a été révélatrice.

Les confinements qui étaient censés nous protéger et sauver des vies ont eu l'effet inverse pour de nombreux enfants et jeunes. Non seulement une grande partie du contrôle social a disparu.

Mais les enfants et les jeunes ont aussi passé plus de temps en ligne.

Ce n'est pas une mauvaise chose en soi. Car pendant ces mois difficiles, cela leur a permis de garder le contact avec leurs camarades d'école et leurs amis.

Mais tout ce temps passé en ligne les a aussi davantage exposés à des risques tels que le grooming, le sexting et la sextortion. Et comme souvent, ce sont les enfants et les jeunes les plus vulnérables – surtout des filles – qui en ont été les premières victimes.

Pendant la crise du coronavirus, nous avons assisté à une forte augmentation des signalements d'images d'abus sexuels de mineurs d'âge.

Et le nombre de dossiers impliquant une atteinte à l'intégrité sexuelle de mineurs a été multiplié par 3 pendant la même période.

Après la première vague du corona, Child Focus a tiré la sonnette d'alarme à juste titre.

La lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs, tant en ligne qu'en-dehors, est ainsi devenue l'une des principales priorités de l'accord de gouvernement.

Plus tôt cette année, le Conseil des ministres a aussi donné son feu vert à la réforme du droit pénal sexuel, avec des peines plus lourdes et une meilleure protection des mineurs contre toutes les formes d'abus. Dans le nouveau droit pénal sexuel, l'implication de mineurs dans le cadre de violences ou d'abus sexuels constituera toujours une circonstance aggravante entraînant automatiquement des peines plus sévères.

Le Parlement examinera ce projet dans les semaines à venir et j'espère qu'il pourra être approuvé d'ici la fin de l'année.

Majesté,
Mesdames et messieurs,

Quiconque touche à nos enfants, touche chacun d'entre nous.

C'est ce sentiment-là qui, il y a 25 ans, a réuni 300.000 personnes en ce lieu et dans cette ville. Pour forcer le changement, en silence et dans la sérénité.

C'est ce même sentiment qui nous réunit une nouvelle fois aujourd'hui.

Et je ne doute pas que c'est encore ce sentiment qui nous donnera dans les années à venir, la force de continuer à nous battre pour une société où nos enfants pourront grandir en conservant leur innocence et leur capacité à s'émerveiller.

Je vous remercie.

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be